

Conseil Municipal 18 février 2022

Étaient présents les conseillers municipaux sauf M. BARRE (pouvoir à M. LAUDEN) Mme PLISSONNEAU (pouvoir à M. BOTHOREL, M. TUAL (pouvoir à M. BERNARD), Mme CLOTEAUX (pouvoir à Mme MARREC), M. BIGER (pouvoir à Mme FLOCHLAY)

Objet : Avis sur installations classées : extension carrière LE PAPE à Pluguffan

La SAS YVES LE PAPE ET FILS a déposé une demande d'autorisation au titre des installations classées auprès de la Préfecture du Finistère pour l'extension du périmètre d'exploitation de la carrière « Kerven ar Bren » à Pluguffan.

Cette demande d'autorisation a fait l'objet d'une enquête publique d'une durée d'un mois soit du 6 janvier 2022 au 7 février 2022. Aucune observation n'a été émise par les habitants de Plonéis.

AVIS FAVORABLE du Conseil Municipal.

Objet : Comptes administratifs et comptes de gestion 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a voté les comptes administratifs 2021 comme suit :

Commune

Résultats 2021	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses	1 209 761,15	984 955,60	2 194 716,75
Recettes	1 734 258,41	1 423 135,27	3 157 393,68
<i>Dont report de N-1 affecté au 1068</i>	<i>492 327,68</i>		
Résultat de l'exercice N	+ 524 497,26	+ 438 179,67	
Reports exercices de N-1 au 001 et 002	- 492 327,68	+ 7 689,14	
Résultat cumulé de clôture (sans RAR)	+ 32 169,58	+ 445 868,81	+ 478 038,39

Lotissement de Mézarun

Résultats 2021	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses	0	42 883,02	42 883,02
Recettes	35 979,14	42 883,00	78 862,14
<i>Dont report de N-1 affecté au 1068)</i>			
Résultat de l'exercice N	- 53 516,15	0	
Reports exercices de N-1 au 002		+ 163 679,49	
Résultat cumulé de clôture (sans RAR)	- 17 537,01	+ 163 679,47	+ 146 142,46

Lotissement Paul Verlaine

Résultats 2021	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses	118 334,96	118 334,96	236 669,92
Recettes	0	118 334,96	118 334,96
<i>Dont report de N-1 affecté au 1068)</i>			
Résultat de l'exercice N	- 118 334,96	0	
Reports exercices de N-1 au 001 et 002			
Résultat cumulé de clôture (sans RAR)	- 118 334,96	0	- 118 334,96

Objet : Affectation du résultat 2021 – budget commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a voté les affectations de résultat comme suit :

Section de fonctionnement :

- Dotation de réserves (R 1068) : 299 711,59 €
- Report à nouveau (R 002) : 146 157,22 €

Section d'investissement :

- Report d'investissement (R 001) : 32 169,58 €

Objet : Affectation du résultat 2021 – budget lotissement de Mézarun

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a voté les affectations de résultat comme suit :

- Dépenses 001 : Résultat d'investissement reporté : 17 537,01 €
- Recettes 002 : Résultat de fonctionnement reporté : 163 679,49 €

Objet : Affectation du résultat 2021 – budget lotissement Paul Verlaine

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a voté les affectations de résultat comme suit :

- Dépenses 001 : Résultat d'investissement reporté : 118 334,96 €

Objet : Lotissement communal Paul Verlaine – prix de vente du terrain

Le Conseil Municipal, par 19 voix pour, a fixé le prix de vente du terrain à 79 € le m² H.T.

Objet : ALSH de Guengat : renouvellement de la convention de partenariat

La convention de partenariat entre l'ULAMIR et les communes de Guengat, Plogonnec et Plonéis, pour la gestion de l'accueil de loisirs de Guengat, est arrivée à échéance le 31 décembre dernier.

Le Conseil Municipal, par 19 voix pour; a voté la participation des communes à hauteur de 63 000 € en prenant comme base le coût réel de 2021, avec la répartition suivante :

- Guengat et Plonéis : 40 % soit un montant de 25 200 €*
- Plogonnec : 20 % soit un montant de 12 500 €*

La convention est proposée pour une durée d'un an soit du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, reconductible 4 fois.

Objet : Entretien de la voirie communale Programme 2022 : attribution du marché

Le Conseil Municipal, par 19 voix pour, a retenu l'entreprise LE ROUX de Landudec en tant que titulaire du marché de réfection de voirie pour la période 2022/2025,

Objet : Achat d'un tracteur et d'une épareuse

Le Conseil Municipal, par 19 voix, a retenu l'offre suivante :

Description du matériel :

- Tracteur CLAAS / ARION de démonstration
- Epareuse ROUSSEAU / THENOR

Offre financière (montant HT) :

- Tracteur	84 500 €
- Reprise du John Deere de 2009	- 26 500 €
- Epareuse	47 000 €
- Reprise de l'épareuse Rousseau	<u>- 9 000 €</u>
TOTAL	96 000,00 €

Objet : Travaux d'aménagement extérieur à la Chapelle de la Boissière

L'entreprise EURL Sébastien PRIOL à Audierne a été retenue pour effectuer les aménagements extérieurs et notamment la création d'un parking terre/pierre.

Le montant des travaux est estimé à 1 291,10 € HT.

Le plan de financement voté par le Conseil Municipal est le suivant :

- Dépenses travaux TTC : **1 549, 32 €**
- Participation de l'association : **1 291,10 €**

Objet : Lutte contre les mérules

Le Conseil Municipal, par 19 voix pour, DEMANDE le maintien en zone de vigilance pour l'année 2022.

Affiché le 28 février 2022